



Distance : 12,7 km

Durée : 3h20 de marche, 2h05 à cheval, 1h30 à VTT

Vous êtes à 23 km au nord-est de Marmande par la D 933.

Départ : place Jacques Humeau - GPS : Lat 44.603273, Long 0.362575

Balisage : 

Difficulté :   

Dénivelée cumulée : 170 m

Traverser la bastide avant de rejoindre le lac du Saut-du-Loup et plus loin, l'église à clocher mur de Beffery et son cadran solaire.

- 1 Franchir le boulevard Gambetta et monter dans la bastide par la rue Bernard Palissy. Emprunter successivement les rues Pasteur, à gauche (*Office de Tourisme*), Jean Jaurès à droite et du Temple à gauche. Au stop, traverser la place de la République. Suivre la D 667, avenue Soussial, vers le lac du Saut-du-Loup (*piéton*). Face au Collège, bifurquer à gauche sur le chemin du lac. Après le transformateur électrique, virer à gauche sur une petite route.
» Variante vers le point 7, circuit de 8,5 km. Suivre l'allée bitumée tout droit.
- 2 Faire quelques pas vers la sortie et traverser le pont de bois à droite. Passer au pied de la digue. Au bout de celle-ci, tourner à droite et suivre le sentier bordant la rive Est du lac. Passer successivement en lisière de bois, de sapins, chênes, charmes et encore sapins. Dans une peupleraie, franchir un petit pont en bois sur le ruisseau d'alimentation du lac. Virer à gauche, juste après et suivre un sentier sinueux.
- 3 Passer un portail métallique et monter à droite dans un chemin ombragé. Traverser un champ puis la D 667 **avec prudence**. Se diriger vers Petit Léonard. Après la maison, descendre dans un chemin herbeux. Aux trois routes, bifurquer à droite. Franchir la D 315 et poursuivre en face sur une piste herbeuse. Aux lieux-dits Moreau et la Pail-lère, emprunter la D 279 à gauche.
- 4 Se diriger vers l'église de Beffery. Tourner à droite au pied d'un talus de rochers. Monter à droite sur un chemin de terre. Traverser la D 279 et poursuivre sur une piste herbeuse.
- 5 Suivre la route de crête à droite. Au carrefour du Moulin de Ritouré, monter à gauche. Dans un virage, bifurquer à droite dans un champ entre deux clôtures. S'enfoncer dans un bois sur un chemin sinueux. A la sortie de celui-ci, aller tout droit dans un champ, le long d'un fossé. Dépasser la maison de Charbonnier Bas et suivre une allée empierrée, puis bitumée, à gauche.
- 6 Traverser la route de crête et descendre en face sur un chemin herbeux. Virer à gauche avant un petit bosquet.
- 7 Au bout de l'allée de Génévrier, emprunter la route de crête à gauche. Après la stèle, en mémoire des fusillés FFI, descendre à droite sur une piste empierrée. Prendre la rue Costes et Bellonté tout droit. Au croisement, suivre le chemin empierré nommé rue Hélène Boucher. Au grand carrefour de cinq rues, continuer dans la rue Hélène Boucher. Tourner à droite rue Guynemer, puis à gauche rue Pascal.
- 8 Traverser le Bd du Maréchal de Lattre de Tassigny et s'engager rue Montesquieu. Remonter à droite la rue Vigue-rie. Traverser la place de l'hôtel de Ville et redescendre la rue Bernard Palissy.

La bastide de Miramont-de-Guyenne

Comme beaucoup de bastides, Miramont-de-Lauzun (tel était son ancien nom) présente un plan en damier qui forme un quadrilatère presque parfait et dont les 4 rues principales se coupent aux 4 coins de la place centrale à arcades. C'est certainement une des rares bastides à avoir 2 chartes : la première date de 1278 ; signée par Edouard 1er d'Angleterre, elle est conservée à la Tour de Londres. La seconde, datée de 1494 et signée par Charles VIII, rétablissait les anciennes coutumes de la bastide après la guerre de Cent Ans. Pour en savoir plus, demandez à l'office de tourisme, le « circuit des ruelles ».

Retrouvez toutes nos fiches rando :

Comité Départemental du Tourisme de Lot-et-Garonne

Tél. 05 53 66 14 14

Mail. randonnee@tourisme-lotetgaronne.com

Site web. www.tourisme-lotetgaronne.com



Plus d'infos sur ce circuit :

Office de Tourisme du Pays de Lauzun

Tél. 05 53 94 13 09

Mail. tourisme@paysdelauzun.com

Site web. www.paysdelauzun.com

